

FAMILLES ET PAUVRETÉ : VERS UNE GESTION DE LA MISÈRE ?

Par Lorraine Desjardins

AGENTE DE RECHERCHE ET DE COMMUNICATION DE LA FAFMRQ



La FAFMRQ a réagi publiquement au moment du dévoilement du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023. Dans son communiqué¹, la Fédération dénonçait notamment le fait que des milliers d'enfants pauvres continueront d'être privés de la pension alimentaire versée en leur nom, simplement parce que le parent avec lequel ils vivent est prestataire de l'aide sociale ou des prêts et bourses. Dans le présent article, nous vous proposons d'examiner quelques-unes des mesures destinées plus spécifiquement aux familles. Malheureusement, la tendance est encore à gérer davantage les conséquences de la pauvreté plutôt que d'en questionner les causes structurelles...

DES MESURES QUI ONT FAIT LEURS PREUVES

Au total, le troisième plan d'action gouvernemental, qui devrait s'étendre jusqu'en 2023, contient 43 mesures. Parmi celles-ci, plusieurs visent spécifiquement les familles avec enfants. Or, même si elles ne figurent pas nommément dans le plan d'action, certaines mesures, qui ont fait leurs preuves depuis leur mise en place, seront heureusement reconduites. On parle notamment du Soutien aux enfants qui, depuis 2005, a permis aux familles à faible revenu (dont les familles monoparentales) d'améliorer véritablement leur situation. D'ailleurs, on se rappellera que cette mesure qui figurait au premier plan d'action gouvernemental (2004-2010) s'inspirait en grande partie d'une proposition de l'économiste Ruth Rose que la FAFMRQ avait présentée au ministre des Finances de l'époque, Yves Séguin, dans le cadre de ses consultations pré-budgétaires. À la même époque, la Prime au travail avait également permis à plusieurs travailleuses et travailleurs au bas de l'échelle d'augmenter sensiblement leurs revenus grâce à un crédit d'impôt remboursable. Dans l'actuel plan d'action, la Prime au

travail sera bonifiée pour les ménages sans enfants, puisqu'elle était peu généreuse pour ces derniers, et elle sera simplement indexée pour les familles avec enfants. En 2018, le montant maximum pour une famille monoparentale devrait avoisiner les 2517\$.

« DE PLUS EN PLUS D'ENFANTS NE MANGENT PAS À LEUR FAIM AU QUÉBEC, ALORS QUE LE GOUVERNEMENT ENGRANGE DES MILLIARDS DE SURPLUS. »

Pourquoi ces mesures ont-elles fait leurs preuves ? Principalement parce qu'elles permettent aux familles qui en bénéficient d'augmenter leurs revenus. Ça veut dire qu'elles ont plus de choix lorsque vient le temps de se trouver un logement, de remplir leur panier d'épicerie ou de choisir un manteau d'hiver pour leurs enfants. Cela relève du gros bon sens ! Malheureusement, si on se fie à un bon nombre de mesures qui figurent au plan d'action, cette vérité a échappé au gouvernement.

QUELQUES AVANCÉES MITIGÉES

La Fédération s'est déjà prononcée à maintes reprises contre les coupures assénées au programme d'aide sociale ces dernières années. À ce chapitre, l'actuel plan d'action est bien loin de racheter

les pertes encourues. Parmi les gains qui seront réalisés par les ménages prestataires, on compte une augmentation de 45\$ par mois (pour les personnes sans contraintes), une hausse des exemptions de revenu de travail qui passeront à 200\$ par mois (pour les ménages comptant un adulte) et à 300\$ par mois (pour les ménages comptant deux adultes) et le calcul de la contribution parentale permettra aux jeunes adultes visés d'avoir 170\$ de plus par mois. Autre nouveauté, on accordera la reconnaissance du statut d'adulte à l'enfant majeur aux études secondaires à la formation générale et qui habite avec un ou des parents prestataires de l'aide sociale.

Il faut également mentionner les mesures prévues au Programme objectif emploi, qui permettront des allocations mensuelles de 390\$ par adulte responsable d'une famille monoparentale pour le développement de ses compétences. Or, comme la FAFMRQ l'a maintes fois répété, nous n'avons rien contre les mesures d'insertion en emploi, c'est contre l'obligation d'y participer et les mesures punitives qui y sont associées que nous décrions. Par ailleurs, nous nous questionnons sur la disponibilité des mesures de conciliation famille-travail-études qui seront mises en place pour les responsables de famille monoparentale. On sait d'ores et déjà que les mesures présentement offertes par Emploi-Québec ne tiennent pas toujours compte des besoins spécifiques des parents seuls. Ainsi, des participantes ont déjà été pénalisées pour avoir dû s'absenter pour prendre soin d'un enfant malade. De même, on a vu des femmes être dirigée vers une formation de préposée au bénéficiaire pour se rendre compte, une fois la formation terminée, que les postes offerts (de soir, de nuit ou de fin de semaine) sont totalement inconciliables avec le fait d'être à la tête d'une famille monoparentale.

Au chapitre des mesures dont les familles devraient également bénéficier, le plan d'action prévoit la construction de nouveaux logements sociaux, mais en quantité nettement insuffisante. En effet, si on en croit le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), les 7 000 nouveaux logements annoncés sont bien loin des 50 000 logements nécessaires pour répondre aux besoins réels pendant les cinq prochaines années.

LUTTE À LA PAUVRETÉ OU GESTION DE LA MISÈRE?

Bien sûr, le plan d'action propose également de permettre l'accès à une alimentation saine, nutritive et abordable pour les personnes à faible revenu. Ainsi, par le biais de diverses mesures, on promet de mieux financer les organismes d'aide alimentaire et de mieux approvisionner les banques alimentaires en fruits et légumes frais. Or, on se garde bien ici de référer aux bilans catastrophiques publiés à chaque année, par ces mêmes banques alimentaires, et qui déplorent que de plus en plus d'enfants ne mangent pas à leur faim au Québec (150 000 par jour en 2017²). On se garde aussi de questionner pourquoi le nombre de ménages qui doivent recourir à du soutien alimentaire augmente à chaque année (même parmi les gens qui occupent un emploi), alors que le gouvernement engrange des milliards de dollars en surplus budgétaires...

Dans le plan d'action, on retrouve également le classique programme OLO qui consiste à donner des œufs, du lait et des oranges aux femmes enceintes en situation de pauvreté afin de prévenir les naissances de bébés de faible poids. La Fédération a déjà exprimé de nombreuses critiques face à ce type d'intervention qui, plutôt que d'assurer des revenus qui permettraient aux femmes enceintes de se nourrir adéquatement, les soumettent aux interventions de toute une batterie de professionnelLES qui ne sont pas toujours exemptES de jugements à leur égard...

Et puisqu'il faut aussi «favoriser l'égalité des chances» une fois que l'enfant est né, le plan d'action poursuit avec d'autres mesures d'intervention précoce, comme l'ouverture de nouvelles classes de maternelles 4 ans en milieu défavorisés. Or, si le fait de fréquenter une maternelle 4 ans est si bénéfique pour le développement des enfants, pourquoi



limiter leur implantation aux quartiers défavorisés? N'y a-t-il pas là un préjugé qui voudrait que les familles en situation de pauvreté sont moins aptes que les autres à s'occuper de l'éducation de leurs enfants? On fera également passer le nombre de jours gratuits en services de garde subventionnés de 2,5 à 5 jours/semaine pour les familles bénéficiaires de l'aide sociale. Bien sûr, ces deux mesures ne sont pas négatives en soi; si elles demeurent non-obligatoires, certaines familles pourront s'en prévaloir et en retirer certains bénéfices. Le problème ici, c'est le risque de stigmatisation sur les enfants qui seront forcément identifiés comme «défavorisés» ou provenant d'une famille assistée sociale.

Mais le top des mesures visant à favoriser l'égalité des chances est sans contredit celle qui promet de rehausser le financement pour les petits déjeuners dans les écoles. D'ailleurs, le texte qui introduit cette mesure est lui-même une belle preuve du manque de lucidité du gouvernement: «Encore aujourd'hui, des enfants se présentent à l'école sans avoir déjeuné en raison d'un accès limité à des denrées alimentaires. Offrir ce premier repas de la journée permet notamment aux jeunes d'être mieux disposés à apprendre et favorise leur réussite éducative. Le gouvernement souhaite soutenir les écoles primaires en milieu défavorisé pour qu'elles puissent offrir à leurs élèves

un petit déjeuner nutritif tous les jours, notamment par un partenariat avec le Club des petits déjeuners.³» Or, il est pour le moins ahurissant que le fait même que ces enfants vivent dans des familles tellement pauvres qu'ils arrivent à l'école le ventre vide ne paraisse pas comme une aberration pure et simple!

ET POUR LA SUITE...

Si on en croit les déclarations récentes de nos éluEs politiques, la famille devrait être au centre de la prochaine campagne électorale. La FAFMRQ et ses associations membres comptent bien profiter de l'occasion pour revendiquer de meilleures conditions de vie pour les familles, particulièrement pour les familles monoparentales et recomposées. Comme on vient de le voir, il reste encore beaucoup de chemin à faire pour s'assurer que tous les enfants du Québec, peu importe le statut des parents avec lesquels ils vivent, puissent bénéficier de conditions de vie décentes et non stigmatisantes.

- 1 Pour lire le communiqué de la FAFMRQ: http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2017/12/Comm2FinalFAFMRQ_PAG2017-12.pdf
- 2 http://plus.lapresse.ca/screens/c24fc6c6-be95-40a2-9a9a-58f89a563b29_7C__0.html
- 3 Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale: 2017-2023., p. 54.